

AVIS DE COURSE

TRANSRADE

Brest Bretagne Nautisme (BBN)
Grade 4
Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026
Brest - port du Moulin Blanc
Cale du Pôle France de Voile

Préambule

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

1 REGLES

La compétition est régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.
- 1.3 les règlements fédéraux
- 1.5 en cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront consultables en ligne sur le site de BBN, à l'adresse suivante :
<https://brestbretagnenautisme.fr/2026/06/29/transrade-2026/>
- 2.2 Les IC seront publiées selon la prescription fédérale.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 La compétition est ouverte aux séries suivantes :
 - Longue Distance (Windsurf & Windfoil)
 - Wingfoil
 - Raceboard (RCB, B293, 293+)

Un bulletin d'inscription est disponible en Annexe C

4.2 Documents exigibles au moment de l'inscription :

4.2.1a. Chaque concurrent.e devra être en possession

- d'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide

OU

- d'une licence journalière ou Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
 - pour les mineur.e.s, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du/de la sportif.ve mineur.e
 - pour les majeur.e.s, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

Il y aura la possibilité de délivrer des licences journalières sur place (penser au certificat médical pour les personnes majeures)

4.2.1b.

Pour chaque concurrent.e n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing.
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'euros.
- pour les mineur.e.s, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du/de la sportif.ve mineur.e ou, pour les majeur.e.s, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).

4.2.1c. Chaque concurrent.e mineur.e devra fournir une autorisation parentale.

4.2.1d. Le nombre de participant.e.s maximum, toutes catégories confondues, est de 150 personnes.

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits d'inscription sont les suivants :

- 40 € jusqu'au 9 septembre
- 50 € du 10 au 18 septembre
- 60 € le jour de la compétition

Il sera demandé à chaque concurrent.e un chèque de caution de 30€ pour le dossard

6 PUBLICITE

6.1 [DP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription ou inscription :

- > Samedi 19 Septembre, de 10h00 à 12h00
- > à proximité de la cale du Pôle France de Voile, sous le barnum sur le terre-plein

Un briefing est prévu à cet endroit à 12h00 le samedi 19 septembre

8.3 Jours de course :

Date	Heure du 1er signal d'avertissement	Courses du jour
Samedi 19 / 09	13 h 00	Raid ou parcours construit
Dimanche 20 / 09	À confirmer la veille 19/09	Raid ou parcours construit

8.6 Le dernier jour de course, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h30.

11 LIEU

11.1 L'annexe A fournit le plan du lieu de la compétition.

11.2 L'annexe B indique l'emplacement de la zone de course.

12 LES PARCOURS

Les parcours (raids ou parcours construits) seront détaillés lors des briefings

La zone de course est décrite dans l'annexe B

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14 CLASSEMENT

14.2 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

Pas de limitation du nombre de courses

Il y aura un classement étudiant pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en 2025-26 ou 2026-27 et qui possèdent une licence à la FFSU (Fédération Française du Sport Universitaire).

15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

15.2 [DP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe-circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

Sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir d'appels vocaux ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le/la concurrent.e et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participant.e.s : En participant à cette compétition, le/la concurrent.e et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout.e concurrent.e ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. »

En participant à cette compétition, ou en choisissant de rester en course, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs de manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres concurrent.e.s, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20 PRIX

Des prix seront distribués aux trois premières / premiers des séries :

- Trois premiers Longue distance Hommes (quel que soit le nombre de classés)
- Trois premières Longue distance Femmes (quel que soit le nombre de classées)
- Trois premiers Wingfoil Hommes (quel que soit le nombre de classés)
- Trois premières Wingfoil Femmes (quel que soit le nombre de classées)
- Trois premiers Raceboard Hommes (quel que soit le nombre de classés)
- Trois premières Raceboard Femmes (quel que soit le nombre de classées)
- Trois premiers Trophée Poem Hommes (quel que soit le nombre de classés)
- Trois premières Trophée Poem Femmes (quel que soit le nombre de classés)

21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

/!\ ATTENTION /!\

- Le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour les mineur.e.s et pourra être imposé à tous les concurrent.e.s (Pavillon Y a terre et sur l'eau).
- Le port du casque ET veste d'impact 50N est obligatoire pour les concurrent.e.s en Windfoil et en Wingfoil.
- Chaque concurrent.e doit porter son téléphone portable sur lui (avec une pochette étanche si besoin)

Les horaires de marées pour les 2 jours d'épreuve sont :

Samedi 19 Septembre	<i>basse mer</i>	<i>04h47</i>	<i>h = 3.22 m</i>	coeff 28
	<i>pleine mer</i>	<i>10h51</i>	<i>h = 5.11 m</i>	
	<i>basse mer</i>	<i>17h30</i>	<i>h = 3.29 m</i>	
Dimanche 20 Septembre	<i>basse mer</i>	<i>06h06</i>	<i>h = 3.49 m</i>	coeff 22
	<i>pleine mer</i>	<i>12h33</i>	<i>h = 4.94 m</i>	
	<i>basse mer</i>	<i>19h03</i>	<i>h = 3.38 m</i>	

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Brest Bretagne Nautisme

Centre Nautique de Brest – port de plaisance du Moulin Blanc – 29200 BREST

Tél : 02 98 02 51 44 – Courriel : contact@brestbretagnenautisme.fr

ANNEXE A : LIEU DE LA REGATE



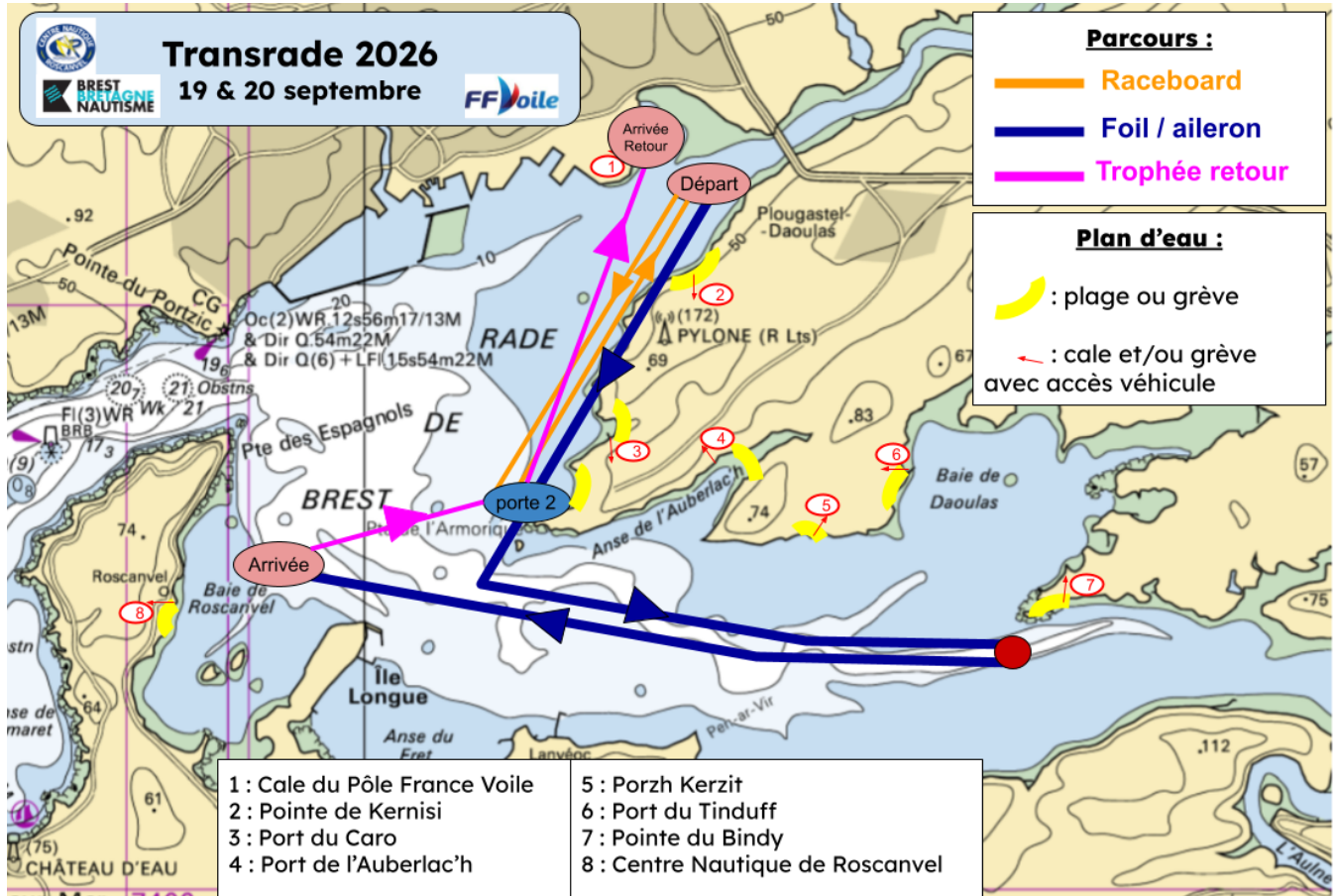
Parkings pour les véhicules à proximité de la cale du Pôle

Arrêt de Bus "Océanopolis" sur la ligne 3 à 10 minutes à pied

→ <https://www.bibus.fr/se-deplacer/horaires-et-plans-des-lignes/lignes/ligne-bus-3>

ANNEXE B : ZONE DE COURSE

NB : La carte ci-dessous représente la zone de course la plus étendue, l'organisation pourra décider de réduire les parcours si elle le juge nécessaire



ANNEXE C : Bulletin d'inscription

Bulletin d'inscription « TRANSRADE »
19 et 20 septembre 2026

A adresser à « **BREST BRETAGNE NAUTISME**» accompagnée d'un chèque de règlement (*voir paragraphe 5*)
+ chèque de caution de 30 € pour le dossard

N° de dossard : .../.../.../.../.../.../.../.../

Lettres de nationalité : / / /

N° de licence : .../.../.../.../.../.../.../.../.../...

N° club : .../.../.../.../.../

Nom du club :

Nom :

Prénom :

Adresse : n° Rue :

Complément d'adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tel : Portable :

Email :@.....

Né(e) le :

Sexe : M ☐ F ☐

Série : LD ☐ Windfoil ☐ Wingfoil ☐ RCB ☐ B293 ☐ 293+ ☐

SIGNATURE DU COUREUR :

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineur.e.s)

Je soussigné(e) père, mère, tuteur ou représentant légal de
l'enfant :

l'autorise à participer à l'épreuve de Windsurf et/ou Windfoil, Wingfoil: Transrade 2026, organisée par :
« Brest Bretagne Nautisme » à Brest les 19 et 20 septembre 2026, et à faire effectuer toute intervention
médicale susceptible d'être nécessaire y compris son transport dans un service hospitalier

Fait à : Signature :

Le :